

08 - Peinture – Revêtements muraux

S O M M A I R E

S O M M A I R E	1
1 G E N E R A L I T E S	2
1.1 P R E S C R I P T I O N S T E C H N I Q U E S	2
1.2 P R E S C R I P T I O N S P A R T I C U L I E R E S	2
1.3 M I S E E N O E U V R E	3
2 D E S C R I P T I O N D E S O U V R A G E S	5
2.1 P R E P A R A T I O N S D E S S U P P O R T S	5
2.1.1 T Y P E S D E T R A V A U X P R E P A R A T O I R E S	5
2.1.2 T Y P E S D E T R A V A U X D ' A P P R E T S	5
2.1.3 P R E P A R A T I O N S U R S U P P O R T S E N D U I T P L A T R E	5
2.1.4 P R E P A R A T I O N S U R P L A Q U E S D E P L A T R E A P A R E M E N T C A R T O N N E	5
2.1.5 P R E P A R A T I O N S U R S U P P O R T S B O I S	6
2.1.6 L A Q U E S A T I N E E 3 C O U C H E S / M E N U I S E R I E B O I S I N T E R I E U R E	6
2.1.7 L A Q U E S A T I N E E 2 C O U C H E S / M E N U I S E R I E B O I S I N T E R I E U R E	6
2.2 T R A I T E M E N T / M E N U I S E R I E M E T A L L I Q U E S I N T E R I E U R E	6
2.2.1 L A Q U E S A T I N E E 2 C O U C H E S + P R I M A I R E M E T A U X N O N F E R R E U X	6
2.3 T R A I T E M E N T D E S P L A F O N D S	7
2.3.1 P L A F O N D S P I E C E S H U M I D E S	7
2.3.2 P L A F O N D S P I E C E S S E C H E S	7
2.4 T R A I T E M E N T M U R A L	7
2.4.1 P E I N T U R E M U R A L E / P I E C E S H U M I D E S	7
2.4.2 P E I N T U R E M U R A L E / P I E C E S S E C H E S	7
2.5 S O L	8
2.5.1 P E I N T U R E D E S O L	8
2.6 N E T T O Y A G E	8

1 GENERALITES

1.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

La qualité des matériaux mis en œuvre et l'exécution des ouvrages devront répondre aux caractéristiques et conditions en vigueur contenues dans les documents suivants :

- tous les documents techniques unifiés établis par le groupe de coordination des textes techniques et publiés par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (C.S.T.B.) dans l'ensemble du REEF et comprenant notamment les documents suivants :
 - DTU 59 : peinture, nettoyage de mise en service, vitrerie, miroiterie, papier de tenture,
 - DTU 59.1 : travaux de peinture,
 - DTU 81.2 : ravalement peinture,
 - DTU 59.3 : Peintures de sols,
 - DTU 95.1 : Construction des immeubles devant recevoir des nacelles suspendues, mues mécaniquement, destinées à l'entretien et au nettoyage des façades, construction de ces nacelles et mise en œuvre,
 - P84.401 : Façades, revêtements à base de polymères utilisés en réfection des façades en service, définitions et vocabulaire,
- normes Françaises publiées au REEF :
 - NF T30-608 : Enduits de peinture pour travaux intérieurs, spécifications,
 - NF T30-700 : Peintures, revêtements plastiques épais, spécifications,
 - NF T30-804 : Peintures pour le bâtiment, spécifications des peintures microporeuses pour façades,
 - T30-805 : Peintures, guide relatif aux produits de peinture utilisés dans les travaux de peinturage du bâtiment,
 - T30-806 : Travaux de peinturage des bâtiments, schéma de contrat d'entretien périodique,
 - NF T31-004 : Pigments, minium pour peintures,
 - NF T36-005 : Classification des peintures, des vernis et des produits annexes,
- normes Françaises publiées au REEF,
- fiches d'avis techniques du C.S.T.B. concernant les enduits et peinture relevant de procédés traditionnels,
- spécifications de l'Union Nationale des Peintres et Vitriers de France (UNPVF),
- règles de Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (L.B.T.P.),
- règles de l'AFNOR,
- pour la terminologie des produits, on se référera à la classification établie par le C.P.E.M.P.V.,
- cahier des Charges et Prescriptions Spéciales de chaque fabricant,
- procès verbaux de classement au feu du C.S.T.B. ou d'un laboratoire agréé concernant les revêtements muraux. Ces procès-verbaux devront pouvoir être remis à l'architecte,
- règlements relatifs à la sécurité et en particulier :
 - règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements recevant du public, décret n° 73. 1007 du 31.10.73, arrêté du 22.02.74,
 - décret n° 57.1161 du 17.10.57 et arrêtés du 09.12.57, du 05.01 et 05.02.59 concernant le classement au feu des matériaux,
- règles relatives à la tenue au feu dans les bâtiments éditées par le C.S.T.B.,
- règlements sanitaires départementaux en vigueur sur les lieux des travaux à réaliser.

1.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

Tous les travaux d'adaptation et contraintes diverses générales ou particulières, inhérentes à la présente réalisation, seront inclus dans les prix unitaires, qu'ils soient exprimés de façon explicite ou non dans le présent document.

LES OUVRAGES SERONT LIVRES FINIS et comprendront tous travaux préparatoires.

L'entrepreneur devra prendre connaissance des prescriptions techniques des autres corps d'état, afin de pouvoir remettre une proposition complète en toute connaissance des travaux.

1.3

MISE EN OEUVRE

Subjectiles

L'entrepreneur devra prendre particulièrement connaissance des prescriptions techniques particulières de l'ensemble des autres corps d'état, afin d'estimer très exactement :

- la nature des supports,
- les réactions chimiques éventuelles,
- les couches primaires déjà prévues,
- les travaux primaires déjà prévues,
- les travaux préparatoires complémentaires à prévoir,
- l'ordre d'intervention de ses travaux, par rapport aux autres corps d'état.

Ayant pris connaissance de la nature des supports, tant au point de vue surfacage qu'ajustement et planéité, il aura prévu tous les travaux préparatoires nécessaires. La préparation des fonds y compris enduits, ponçages, etc. seront toujours inclus dans le système proposé.

Il sera ainsi responsable des conséquences que l'état des supports pourrait avoir sur la tenue et l'aspect des peintures et revêtements.

Dès le début des travaux de peinture, les subjectiles seront considérés comme réceptionnés sans réserve, par l'entrepreneur du présent lot.

Qualités de peintures

L'entrepreneur devra indiquer la marque et le type des produits qu'il propose d'utiliser et en présenter au besoin les fiches d'avis technique du C.S.T.B. Ces produits seront de première qualité.

Le présent document se réfère, dans certains cas, à des marques et des produits. Ceux-ci ne sont pas imposés mais servent de base à la description des prestations exigées.

Classe des peintures intérieures

Les peintures utilisées devront répondre à la norme NF EN13300 – Résistance à l'abrasion humide et bénéficier d'une classe 2 > ou égale à 5µm et <20µm à 200 frottements.

Labels

Les peintures utilisées devront bénéficier du label NF environnement.

Marques

LA SEIGNEURIE
GAUTHIER
ZOLPAN

Qualité du travail

Travail courant.

Echantillons - Teintes

L'entrepreneur devra procéder, sur indications de l'architecte, à l'exécution d'échantillons en nombre et surfaces suffisants permettant de fixer les teintes définitives.

Il est précisé que l'architecte se réserve la possibilité de choix de plusieurs teintes différentes, du même type d'ouvrage ou de produits à mettre en œuvre.

Des applications d'essais seront prévues, avant mise en œuvre définitive.

Application

Les couches successives seront de tons légèrement différents, déterminés d'après le choix ci-dessus prévus, du plus clair ou plus foncé.

Avant application d'une nouvelle couche, toute révision sera faite, les gouttes ou coulures grattées, toutes irrégularités effacées. Avant application, la couche précédente sera complètement sèche.

Les règles d'emploi fixées par le fabricant devront être observées rigoureusement.

Après achèvement et séchage de la couche de finition :

- le support devra être complètement masqué,
- les arêtes devront être bien dégagées,
- le ton définitif devra être régulier et conforme à la demande.

Les impressions devront être faites en temps voulu, afin que certaines parties d'ouvrages dissimulées après pose soient protégées efficacement et notamment :

- les dormants bois,
- les canalisations,
- les plinthes.

Raccords

L'entrepreneur devra tous les raccords de peinture sur les menuiseries après exécution de jeux éventuels, sur toutes les canalisations et accessoires métalliques de plomberie après les derniers essais de mise en service.

Placards

Les placards attenants recevront le même revêtement que la pièce dans laquelle ils donnent.

Nettoyage - Protection

L'entrepreneur devra un nettoyage complet des locaux à peindre, avant tous travaux, étant entendu que lesdits locaux lui seront livrés débarrassés de tous déchets et gravois par les corps d'état précédents. Il devra également une protection efficace de tous les ouvrages réalisés, par tous dispositifs provisoires qui devront être enlevés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.1 PREPARATIONS DES SUPPORTS

Localisation : suivant nature des supports.

A déterminer après visite état des lieux et à comprendre dans les prix unitaires.
Aucune plus value ne sera accordée pour obtenir le résultat demandé.

2.1.1 Types de travaux préparatoires

Ils comprennent selon les subjectiles :

- les dégraissages,
- les décapages,
- l'enlèvement de la rouille ou de la calamine,
- l'égrenage-grattage,
- le ponçage à sec,
- le brossage,
- l'époussetage,
- le lessivage et rinçage.

2.1.2 Types de travaux d'apprêts

Couches d'impression : isolant, hydrofuge, neutralisante, d'accrochage, durcissante, impressions spéciales.

Enduisages : (précédés de rebouchage et dégrossissages)

- enduisage de ratissage,
- enduisage non repassé,
- enduisage repassé,
- enduisage structuré.

2.1.3 Préparation sur supports enduit plâtre

Subjectile enduit plâtre lissé, Finition B :

- époussetage,
- impression,
- rebouchage,
- enduit non repassé,
- ponçage et époussetage B.

Subjectile enduit plâtre coupé, Finition B :

- égrenage,
- époussetage,
- impression pénétrante et durcissante,
- rebouchage,
- ratissage,
- enduit non repassé,
- ponçage et époussetage.

2.1.4 Préparation sur plaques de plâtre à parement cartonné

Subjectile plaques de parement en plâtre à épiderme cartonné, Finition B :

- époussetage,

- impression,
- révision des joints,
- enduit non repassé,
- ponçage et époussetage.

2.1.5 Préparation sur supports bois

Subjectile bois et dérivé, Finition B :

- brossage,
- impression,
- ponçage.

2.1.6 Laque satinée 3 couches / Menuiserie bois intérieure

Localisation : sur éléments bois et notamment :

- sur huisseries et bâtis bois,
- chants des portes,
- baguettes de calfeutrement,
- cadres sur baies libres,
- plinthes bois,
- etc.

Traitement soigné et en système complet à la laque acrylique en phase aqueuse satinée, type Néostar Satin de la Seigneurie ou équivalent, spéciale pour intérieur, teinte au choix de l'architecte.

Exécution à 3 couches sur fonds neufs :

- travaux préparatoires suivant chapitre ci-avant,
- impression à une couche d'Exprim ou équivalent,
- finition à 2 couches laque acrylique satinée.

2.1.7 Laque satinée 2 couches / menuiserie bois intérieure

Localisation : sur l'ensemble des portes prépeintes suivant lot menuiserie bois.

Traitement soigné et en système complet dito ci-avant.

Exécution à 2 couches sur portes prépeintes, sur fond neuf :

- travaux préparatoires suivant chapitre ci-avant,
- finition à 2 couches laque.

2.2 TRAITEMENT / MENUISERIE METALLIQUES INTERIEURE

2.2.1 Laque satinée 2 couches + primaire métaux non ferreux

Localisation : sur métaux non ferreux et notamment :

- canalisation chauffage,
- canalisation distribution eau chaude - eau froide,
- évacuation sanitaires.

Exécution soignée et en système complet à la laque acrylique satinée en phase aqueuse type Néostar Satin de la Seigneurie ou équivalent. Teinte au choix de l'architecte.

Exécution à 2 couches sur fond neuf :

- travaux préparatoires suivant chapitre ci-avant,
- 1 couche Freitaccroch de Freitag.

2.3 TRAITEMENT DES PLAFONDS

2.3.1 Plafonds pièces humides

Localisation : WC.

Traitement courant et en système complet à la peinture acrylique satinée garnissante, type Néosoy de la Seigneurie ou équivalent spéciale pour intérieur en pièces humides. Teinte au choix de l'architecte.

Exécution à 3 couches fond neuf :

- travaux préparatoires suivant chapitre ci-avant,
- impression à 1 couche Muroprim,
- finition à 2 couches de Néosoy.

2.3.2 Plafonds pièces sèches

Localisation : tous les autres plafonds, compris archives.

Traitement courant et en système complet à la peinture acrylique mate garnissante, type Pantex 900 de la Seigneurie ou équivalent, spéciale pour intérieur pièces sèches, teinte au choix de l'architecte.

Exécution à 3 couches comprenant :

- travaux préparatoires suivant chapitre ci-avant,
- impression à 1 couche de Muroprim,
- finition à 2 couches de Pantex 900.

2.4 TRAITEMENT MURAL

2.4.1 Peinture murale / pièces humides

Localisation : WC.

Traitement soigné en système complet à la peinture acrylique satinée garnissante, type Néosoy de la Seigneurie ou équivalent, spéciale pour intérieur, pour pièces humides.

Exécution en 3 passes sur fond neuf :

- travaux préparatoires suivant chapitre ci-avant,
- impression Muroprim,
- finition à 2 couches Néosoy.

2.4.2 Peinture murale / pièces sèches

Localisation : toutes les autres parois, compris archives.

Traitement courant en système complet à la peinture acrylique satinée en phase aqueuse garnissante, type Néosoy de la Seigneurie ou équivalent, spéciale pour intérieur en pièces sèches, teinte au choix de l'architecte.

Exécution en 3 passes sur fond neuf :

- travaux préparatoires suivant chapitre ci-avant,
- impression Muroprim,
- finition à 2 couches Néosoy.

2.5 [SOL](#)

2.5.1 [Peinture de sol](#)

Localisation : archives au niveau 1.

Les travaux comprennent :

- vérification de l'humidité résiduelle (DTU 59.1) par mesure du PH.
- vérification de la dureté superficielle (DTU 59.1).

Sol béton surfacé.

Peinture de sol à deux composants, aux résines époxydes en phase aqueuse, type Freitatraffic Aqua de Freitag ou équivalent, ton à choisir, compris travaux préparatoires :

- dégraissage.
- dépoussiérage soigné.
- 1 couche Freitatraffic Aqua diluée à 20% d'eau.
- 2 couches Freitatraffic Aqua.

Application au rouleau spécial et suivant les spécifications du fabricant.

2.6 [NETTOYAGE](#)

Suivant article correspondant des prescriptions communes TCE, en 3 phases.

Raccords de peinture

L'entrepreneur devra prévoir les raccords de peinture sur les murs après frangements au changement des ouvertures, à la peinture, type suivant existant. Compris travaux préparatoires, égrenage, enduit, impression, finition 2 couches.